

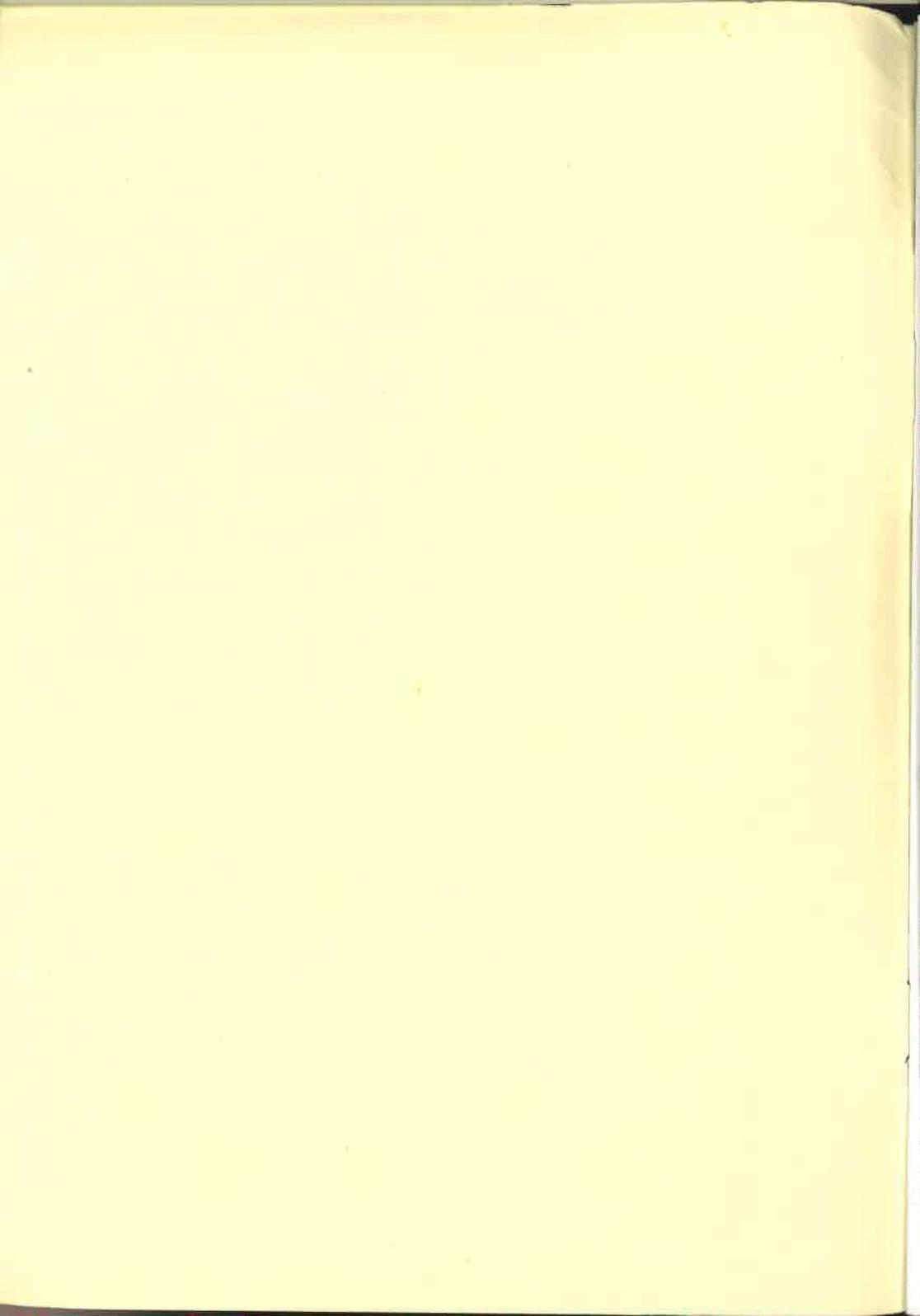
CAHIERS DE L'

IRP

Hors-Série

VIE AFFECTIVE  
ET ENTRAIDE SPIRITUELLE  
DANS LA FAMILLE VINET  
AU FIL DES LETTRES DE SOPHIE,  
ELISE, MARC ET ALEXANDRE

Jean-Jacques Maison



## PRÉSENTATION

En octobre 1990, l'Institut romand de pastorale et le Centre de recherches sur les lettres romandes (Université de Lausanne) ont organisé ensemble un colloque consacré à Alexandre Vinet. Les actes de ce colloque ont été publiés en 1993 par les éditions L'Âge d'Homme, à Lausanne, sous le titre *Relectures d'Alexandre Vinet*\*.

Lorsque les textes de ce volume ont été mis en page, une malencontreuse erreur de manipulation a amputé de toute sa fin l'une des contributions qui touchaient de près à la théologie pratique : celle du pasteur Jean-Jacques Maison intitulée « Vie affective et entraide spirituelle dans la famille Vinet au fil des lettres de Sophie, Elise, Marc et Alexandre ».

Comment réparer cette bévue ? La solution la plus efficace et la plus élégante nous a paru être d'en faire l'objet d'un *Cahier de l'IRP hors série*. Le voici. Il reproduit dans son entier la contribution de J.-J. Maison, qui a pu apporter à cette deuxième et enfin complète édition de son texte quelques corrections et clarifications, en particulier quant aux références des passages cités.

Nous en avons profité pour mettre également sous les yeux de nos lecteurs la majeure partie de la présentation que J.-J. Maison avait faite des *Relectures d'Alexandre Vinet* dans l'hebdomadaire français *Le Christianisme au XXe siècle*. Elle devrait leur donner envie d'acquérir ce livre et de s'y plonger.

Le directeur de l'IRP  
Bernard REYMOND

---

\* *Relectures d'Alexandre Vinet*, Textes rassemblés par D. Jakubec et Bernard Reymond, Lausanne, Éditions L'Âge d'Homme, Collection Symbolon (188 pages).

## EXTRAIT DU *CHRISTIANISME AU XXE SIÈCLE*

(No 422, octobre-novembre 1993)

### LE RETOUR MULTIPLE D'ALEXANDRE VINET

Les amateurs du grand penseur vaudois savent que la publication, en 1964, du recueil *Poètes du siècle de Louis XIV* correspondait quasiment à la fin de la tâche de la Société d'édition Vinet : tout ce qui constituait l'essentiel de l'oeuvre concernée avait ainsi vu le jour.

Le silence dans lequel Vinet était entré depuis une ou deux décennies allait encore durer ; d'autres références occupaient les hommes de lettres, d'autres journaux intimes et d'autres correspondances fascinaient les gens férus de vies intérieures.

Un peu moins de vingt ans plus tard, Camille Izard, actuellement professeur à la Faculté de théologie de Paris, soutenait à Strasbourg sa thèse de docteur ès sciences religieuses : *Regard et mysticité dans l'oeuvre d'Alexandre Vinet* ; nous sommes en 1982, un an plus tard les éditions l'Age d'Homme, de Lausanne, entrouvent pour le lecteur curieux quelques pensées et aphorismes tirés des Agendas de Vinet sous ce titre emprunté à Vinet lui-même : *La Vérité n'a point de couture*.

En 1989 deux tomes publiés par les Editions Ouverture Le Mont-sur-Lausanne font connaître au public notre recherche sur *La direction spirituelle d'Alexandre Vinet au miroir de sa correspondance* : conseils et consolations, intuition et attention, écoute et accompagnement sont les axes de cette cure d'âmes où l'on retrouve non seulement les thèmes chers à Vinet, mais toute la richesse de sa personnalité, à la fois fragile et forte.

En 1990 enfin, Bernard Reymond publiait à l'Age d'Homme son cours de 1987-1988 : *A la découverte d'Alexandre Vinet*.

Une trentaine d'années donc, et sans que les auteurs se soient toujours consultés, Vinet refaisait surface.

## DE PLUSIEURS HORIZONS

Jusque là on pouvait penser que la nouvelle vague des recherches vénétiennes resterait le fait de quelques spécialistes, de quelques théologiens seulement. Le colloque organisé, en octobre 1990, conjointement par le Centre de recherches sur les Lettres romandes et par l'Institut romand de Pastorale allait montrer que l'intérêt pour Vinet dépassait largement la Suisse d'une part, et le domaine religieux d'autre part.

Ainsi le rayonnement d'un homme qui ne fut jamais prisonnier d'aucune discipline recommençait, plus d'un siècle après sa mort, à se faire remarquer.

Venus de Zurich, Clermont-Ferrand, Rome et Paris, les conférenciers invités par les universitaires de Lausanne abordèrent Vinet sous des angles fort différents.

Professeurs chevronnés ou jeunes assistants, hommes de lettres, praticiens d'Eglises ou sociologues, tous et chacun par leur contribution particulière, prouvent qu'il y a encore beaucoup à dire sur Vinet ou, mieux, que Vinet « quoique mort, parle encore... ».

## DISCIPLINES CROISÉES

C'est un bon titre qui réunit les exposés de l'automne 1990 à Lausanne : *Relectures d'Alexandre Vinet*. On peut s'interroger sur l'ordre dans lequel les communications sont présentées et regretter qu'il manque une conclusion, mais celle-ci n'était pas aisée.

De Claire Jaquier qui affronte l'ambiguïté de Vinet face au romantisme puisqu'il en refusait l'anthropologie mais y trouvait des délices esthétiques, à l'historien genevois Gabriel Mützenberg qui a de la peine à voir en Vinet un libéral, mais ne consent pas à l'enfermer dans l'orthodoxie, et en fait surtout un homme du Réveil, en passant par des portraits de Vinet critique littéraire (Daniel Madelénat), poète (Daniel Maggetti), philosophe (Jacques Philippe de Saint-Gérard) on voit l'intérêt que des lecteurs forts différents peuvent y trouver.

Jean Baubérot qui analyse la position complexe de Vinet face au problème de la laïcisation, c'est-à-dire des relations entre l'Eglise et l'Etat vues sous l'angle de la libre manifestation des convictions religieuses, montre que Vinet peut encore éclairer les difficiles débats actuels sur la compétition des croyances et la liberté des cultes ; Roger Francillon et Jean-Marie Roulin s'attachent à deux sujets particuliers (*Etudes de Vinet sur les moralistes et Vinet face aux Martyrs de Chateaubriand*).

La mission de l'Eglise selon Vinet, la question de sa *Théologie pastorale* (est-ce une image du pasteur seulement, n'est-ce pas aussi un développement de la conception très réformée du sacerdoce universel?... ) et

enfin son *Homilétique, ou théorie de la prédication* (pour les pasteurs qui ne possèdent pas l'*Homilétique* de Vinet, la conférence reproduite ici la présente de façon claire et pertinente), elles ont été traitées respectivement par Claude Bridel, ancien recteur de l'Université de Lausanne, Laurent Gagnebin, professeur à la Faculté de Paris, et Ermanno Genre, de la Faculté protestante de Rome.

En achevant cette présentation des *Relectures d'Alexandre Vinet*, laissons-lui la parole :

« Le christianisme donne un besoin immense de perfectionnement ; il donne des espérances proportionnées à ce perfectionnement... il indique une route qu'il faut suivre, route qui s'enfonce et se perd dans l'infini, mais où Dieu lui-même marche toujours à nos côtés ».

Jean-Jacques MAISON

# VIE AFFECTIVE ET ENTRAIDE SPIRITUELLE DANS LA FAMILLE VINET AU FIL DES LETTRES DE SOPHIE, ELISE, MARC ET ALEXANDRE

Par Jean-Jacques Maison  
Pasteur à Paris

La famille Vinet a vécu très unie ; le fait, pour banal qu'il puisse paraître doit être relevé, vu les distances géographiques, considérables pour l'époque, qui les séparaient : Lausanne, Bâle, les séjours aux bains, etc.

Les liens étaient entretenus principalement par la correspondance ; c'est le lieu de rappeler qu'elle est un mode de communication et, pour les croyants, de communion, privilégié ; en s'y livrant on doit faire l'effort d'exprimer sentiments, opinions et convictions – doutes aussi – de manière à la fois concise et complète.

Les nombreuses lettres\*\* échangées le sont par un grand besoin d'aimer et d'être aimé, d'aider et d'être aidé, mais aussi par la tradition d'infini respect pour les parents et par le sentiment de responsabilité réciproque des membres de cette famille les uns envers les autres, tant dans les affaires domestiques et matérielles que sur le plan moral et spirituel.

Cette correspondance, davantage encore que celle échangée avec des étrangers, manifeste une sorte d'auto-direction spirituelle qu'Alexandre Vinet exerce constamment sur lui-même, comme parfois sur Sophie aussi mais dévoile une même approche de l'autre, conçu à la fois comme dépendant et autonome.

---

\*\* Voici les références données dans cet exposé :

— *Lettres* I, II, III, IV : référence à l'édition de Pierre Bovet, Lausanne, Payot, 1947 à 1949.

— *FV* : *Fonds Vinet*, Bibliothèque Cantonale et Universitaire, Dorigny-Lausanne.

— *JJM* : Jean-Jacques Maison, *La direction spirituelle d'Alexandre Vinet*, Le Mont-sur-Lausanne, Éd. Ouverture, 1989, 2 vol.

— *FEI* : *Famille, Éducation, Instruction*, Lausanne, Payot, 1925.

— *PMS* : *Philosophie Morale et Sociale*, Lausanne et Paris, 1908.

## LA DÉPENDANCE D'UN FILS

L'affection craintive d'Alexandre pour ses parents déterminera non seulement son comportement à leur égard mais aussi sa conception de la vie du couple et de la famille.

On sait l'autorité morale et religieuse que Marc Vinet exerça sur le jeune pasteur et les conseils théologiques et homilétiques qu'il lui adressait après lecture des sermons envoyés : « Je me fais un devoir de père de t'avertir solennellement de ne pas te constituer toi-même en théologien, de ne point [...] substituer tes opinions personnelles à la doctrine reçue et enseignée dans l'Eglise de ce canton [...]. Où en serions-nous [...] si chaque ministre, chaque étudiant voulait faire le Réformateur [...] » (Lettre de Marc Vinet du 4.04.1819, Henri Lecoultré, *Le père d'Alexandre Vinet*, Lausanne, Payot, Paris, Fischbacher, p. 96, FV 880).

Mais il faut lire dans quel esprit Alexandre adressait sa production homilétique à l'auteur de ses jours : « [...] en te les soumettant [...] c'était ta critique et non tes éloges que j'espérais [...] [pas question] d'être l'esclave d'une petite vanité » (Lettre du 11.03.1821, in *Lettres I*, p. 120).

La sollicitude des parents concerne aussi la santé et l'avenir matériel ; Bâle ne semble devoir être qu'une étape : « Du reste prépare-toi tout doucement à ta vie de pasteur, ne sois pas inquiet pour les ressources nécessaires et à moins de nouveaux malheurs, votre gain actuel doit suffire [...]. Dans tous les cas, il faut tâcher de supporter sa destinée » (Lettre du 29.12.1820, Henri Lecoultré, *op. cit.*, et FV 908).

Du frère cadet, Henri, Marc écrit : « Il a beaucoup de crainte de Dieu. Dans ses tristesses, l'idée de Dieu est sa consolation et lui redonne du courage » (Lettre du 26.07.1818, FV 870, Henri Lecoultré, *op. cit.*, p. 61).

Alexandre aussi s'exprimera ainsi : « Celui dont la protection vaut mieux que les chances du hasard » (Lettre du 22.07.1828, *Lettres II*, p. 3).

## LA MORT DU PÈRE

Les sentiments d'Alexandre Vinet lors du décès subit de son père permettent de mesurer l'influence subie et la libération qui va déployer ses effets par la suite. Notons d'abord le désarroi : « [...] il y avait dans ma tête un désordre et un tumulte inconcevable ; quelquefois je ne pouvais pas me persuader de notre malheur ; [...] et puis de temps en temps il s'offrait à moi dans toute sa réalité et sa vitalité [...] » (Lettre du 13.06.1822, *Lettres I*, p. 149). Et encore : « [...] le ressort de ma vie est rompu ; je suis désorienté dans ce monde [...] » (Lettre du 26.06.1822, *Lettres I*, p. 151).

En même temps Vinet se dégage de la gangue du chagrin, vers l'espérance ; comme son frère Henri a précédé leur père dans la mort, la pensée des deux disparus amorce la consolation : « [...] j'ai envié leur sort [...] la mort m'a paru aimable [...] ne sommes-nous pas morts en partie dans ceux que nous aimons ? n'avons-nous pas déjà une portion de notre vie dans l'éternité ? » (13.06.1822.). Ailleurs il écrit : « [...] aspirons [...] à cette cité de paix où Jésus-Christ règne et fait régner l'amour et où l'on ne connaît plus la véritable mort, qui est l'égoïsme, et le véritable malheur, qui est la haine » (Lettre du 14.07.1822, *Lettres I*, p. 154).

#### LE PÈRE EXEMPLE ET DIRECTEUR MORAL

Dans le même mouvement où il exprime son émotion, sa peine est comme déjà surmontée : « [...] ces pensées ne sont point tristes, je voudrais les conserver telles qu'elles me frappent en ce moment ; elles me conduisent à ressembler à mon bon père, ce qui est à présent ma seule ambition » (Lettre du 13.06.1822 à Sophie, *Lettres I*, p. 149). Même en conjuguant à l'imparfait ce qu'était Marc Vinet, son fils est comme stimulé par tout ce qu'il peut en dire : « Mon bien-aimé père était depuis si longtemps la règle de ma conduite, la lumière de mon jugement, le point de vue de toutes mes relations [...] » (Lettre du 26.06.1822 à Louis Leresche, *Lettres I*, p. 151) et ces mots à Charles Monnard sont encore plus significatifs : « [...] il m'encourageait de son courage, et communiquait à mon caractère naturellement faible quelque chose de la virilité du sien » (Lettre du 14.07.1822, *Lettres I*, p. 153).

Les biographes ont décrit l'ancien instituteur, horloger, commis des péages, devenu fonctionnaire, le loyal serviteur de l'Etat et le défenseur de l'ordre religieux établi ; l'approche psychanalytique – notamment de Camille Izard – a montré le poids effectif que cet homme a pu exercer de manière même traumatisante sur son entourage : « Son père, écrit Izard, même si nous tenons compte de l'époque, a exercé par sa présence et par son regard, par son émotivité plus ou moins contrôlée, une influence profonde et durable, pour le meilleur sans doute mais aussi pour le pire, étant donné la personnalité d'Alexandre [...]. Le père autoritaire, [...] assume une responsabilité énorme quant au comportement et à l'apprentissage de l'enfant, quant à son devenir et à son équilibre psychique. »<sup>1</sup> Eugène Rambert, plus modéré, reconnaît cependant : « Marc Vinet éleva ses enfants dans les traditions austères où il avait été élevé lui-même. Il ne

---

<sup>1</sup> Camille Izard, *Regard et mysticité dans l'oeuvre d'Alexandre Vinet*, Strasbourg, 1982, pp. 164-165.

fut pas père seulement : il fut, dans toute la force du terme, chef de famille. Le respect régnait autour de lui. »<sup>2</sup>

Pour Alexandre, ce sera là l'héritage le plus lourd qui lui restera de son père, il demeurera convaincu que l'enfant, le jeune, le fils a besoin d'un exemple protecteur, d'une autorité incontestable ; il réunira alors en lui – nous le verrons plus loin – l'anxiété à l'austérité pour tenter de préparer son fils à la vie, et pour l'accompagner une fois adulte.

#### FIGURE PLUS EFFACÉE DE LA MÈRE

Les lettres à sa mère sont moins nombreuses, mais non moins affectueuses : « [...] quand j'écris à mon cher papa, je crois écrire à ma bonne mère, à toute la famille[...] » (Lettre du 15.12.1818, *Lettres I*, p. 60).

L'épreuve de sa mort, le 19 juin 1828, est ressentie avec plus de sérénité que ne l'a été celle du père : après un hiver entier de maladie, elle s'endort dans les bras de ses enfants : « [...]le calme augmentant dans la même proportion que les souffrances [...] », ils ont perçu « [...] une glorieuse transfiguration opérée dans les derniers moments [...] » et « [...] dans la contemplation de ces scènes solennelles [...] une force de conviction qui vaut mieux en faveur de l'Évangile, que tous les raisonnements [...] » (Lettre du 29.06.1828, *Lettres I*, p. 351).

#### UN PREMIER AMOUR ?

« Mademoiselle ! Avec votre aimable permission badine ou sérieuse, j'ose vous adresser ces lignes dont le but est de vous témoigner mon respect, mon dévouement et [...]. Ce n'est point pour vous assurer du chagrin que m'a causé votre départ [...]. C'est seulement pour avoir le plaisir inexprimable de vous parler quoique de loin et de mettre sous vos yeux l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus tendres. Or donc ma belle cousine [...]. » Ces lignes du 10 octobre 1813 sont adressées à Louise Gonvers avec qui Alexandre Vinet avait joué une comédie où les jeunes gens tenaient les rôles respectivement d'un cousin et d'une cousine. Cette idylle n'aura pas de suite, mais en 1815 est arrangé par leurs parents le mariage de deux vrais cousins germains : Alexandre Rodolphe Vinet et Sophie De la Rottaz. « L'idée de l'amour [...] ne lui était point venue, que je sache, parce qu'il n'avait pas osé y penser. Je l'ai trouvé dans les meilleures dispositions [...] » (Lettre de Marc Vinet à J.R. De la Rottaz, du 3.06.1815, Henri Lecoultre, pp. 27-28, *FV* 845). Le

---

<sup>2</sup> Eugène Rambert, *Alexandre Vinet: histoire de sa vie et de ses ouvrages*, Lausanne, Georges Bridel, 1912, p. 2.

projet parental, brutalement annoncé aux intéressés, suscite en eux une vive émotion.

#### MIROIR ET AUTO-PORTRAIT

Très vite Sophie inspire à son fiancé des lettres certes pleines d'espoir et de tendresse mais aussi remplies de cette défiance de lui-même qui le caractérise : « Si vous me connaissiez [...] vous verriez un être faible, chancelant dans ses principes, dans ses actions, dans ses goûts, un être qui se plie au mal comme la cire se prête à la main qui la manie. [...] Je suis encore bien peu instruit dans les sublimes beautés et dans les ressources de la religion [...] » (Lettres de 1816, *Lettres I*, p. 7).

Plus tard il écrira de Bâle : « Combien vous valez mieux que moi, et que votre cœur est plus parfait que le mien [...] combien votre âme, votre exemple, vos conseils, votre ascendant seront nécessaires pour redonner à mon âme cette énergie et ce ressort qu'elle a perdus » (Lettre du 25.09.1817, *Lettres I*, p. 29).

A vrai dire, Sophie, dès les débuts, l'aidera à se libérer d'un certain narcissisme : « Heureux l'homme qui au lieu de s'analyser obéit franchement au mouvement de la nature, qui ne fait point de son caractère l'objet d'une étude oiseuse, mais plutôt l'instrument actif du bien et de la vertu [...] l'affection que je vous porte me rendra meilleur [...] » (Lettre du 19.08.1919, *Lettres I*, p. 77).

Mais neuf ans plus tard Charles Scholl, l'ami, le pasteur de Vinet devra encore le mettre en garde contre « le besoin que vous éprouvez de vous analyser vous-même jusque dans les plus profonds replis de votre âme » (Lettre des 12-20.06.1838, *FV 1092, JJM*. tome 2, p. 134).

#### LES ÉPOUX-ENFANTS

Aux premiers jours de leur installation en ménage c'est en enfants qu'Alexandre et Sophie écrivent et témoignent de leurs sentiments envers les parents Vinet : « J'aurais dû t'écrire depuis longtemps, j'espère que tu ne m'en voudras pas et que tu ne croiras pas que mon bonheur me fait oublier mes parents. Comment me les ferait-il oublier, puisqu'il est leur ouvrage ? » (Lettre du 23.11.1819, *Lettres I*, p. 83). Remerciant pour une lettre de Marc Vinet, Alexandre résume ainsi : « [...] tous les bons conseils qu'il nous donne [...] se réduisent à une règle bien simple, que nous tâcherons de ne jamais oublier, c'est de suivre l'exemple des auteurs de nos jours [...] » (*id.*). Et cet exemple est dépeint ainsi : « [...] la simplicité de leur vie, la médiocrité de leur fortune, les détails les plus vulgaires de leur ménage » (Lettre du 15.12.1818, *Lettres I*, p. 61).

Ils s'y tiendront ; ils s'abstiennent même de faire des visites de politesse à la « noblesse » du faubourg ; mais s'il y a là un peu de gêne, il y a aussi le désir qui sera constant chez Vinet d'être indépendant de la société, quelle qu'elle soit : « Il n'eût tenu qu'à nous de [fréquenter] une haute société, mais nous n'avons pas ambitionné cet avantage ; il est toujours assez tôt pour se donner des protecteurs ; et monter ainsi, c'est descendre » (Lettre du 25.02.1820, à son père, *Lettres I*, p. 95).

## L'APPRENTISSAGE DU BONHEUR

Commencé dans la dépendance et une apparente médiocrité, ce mariage fut heureux : « Je ne sais pas ce qu'on appelle l'indépendance du célibat ; c'est au contraire, depuis mon mariage que je me sens le plus indépendant ; car enfin des obligations que l'on chérit ne sont pas des chaînes » (Lettre du 12.07.1820, *Lettres I*, p. 374, citée par Rambert, *op. cit.*, p. 52).

En 1820 : « on parle de la lune de miel ; je ne crois pas me tromper en disant que nous ne serons pas moins heureux dans les dernières années de notre mariage que dans les premières... » (Lettre du 9.06.1820, *Lettres I*, p. 103).

En effet, après la longue séparation de l'été 1826, à l'occasion de leur septième anniversaire de mariage : « [...] quelle union peut se comparer à celle d'un époux et d'une épouse qui s'aiment... Combien ma maladie même n'a-t-elle pas eu de prix, en rendant nos liens encore plus étroits, en te donnant des droits éternels à ma tendre affection ? » (Lettre du 5.10.1826, *Lettres I*, p. 281). Et encore : « Au milieu des maux auxquels je suis condamné depuis si longtemps, je sens que le bonheur de te posséder est si grand qu'il balance tout [...] aime-moi toujours malgré mes fautes ; supporte-moi, garde-moi ta patience indulgente » (Lettre du 14.07.1826, *Lettres I*, p. 248).

Il y a cependant, chez Vinet et sa femme, une attitude face au bonheur qui n'est pas sans ambiguïté. Est-ce la piété du Réveil qu'il faut incriminer, est-ce leur éducation, est-ce leur caractère ? Le bonheur ne semble pas toujours être goûté avec plénitude. A la naissance de leur fils : « [...] il faut s'*humilier* ; mais il faut avant tout remercier Dieu de la félicité qu'il nous envoie, et le prier de nous aider à la *mériter* [...] tant de bonheur m'*effraie* [...] qui suis-je pour tant de prospérité [...] n'ai-je pas à *craindre* qu'un pareil état m'éloigne toujours plus de ce perfectionnement qui m'est possible puisque je le désire, et que je n'atteins jamais ? » (Lettre du 30.09.1821, *Lettres I*, p. 127).

La voie du chrétien vers la perfection passerait-elle par la souffrance, comme une certaine pensée catholique ? Vinet a prêché sur ce sujet en ces termes : « L'Évangile a reculé jusque dans le ciel la perspective

du bonheur et le bonheur du ciel est essentiellement la satisfaction du besoin le plus noble de notre nature, la perfection » (*FEI*, p. 159). Ailleurs il insiste sur la perfectibilité du chrétien : « [...] l'homme doit, sous le regard et l'inspiration de Dieu, travailler au-dedans de soi à son propre développement spirituel [...] jamais achevé [...] » (*PMS*, p. 366s.).

De fait il balance entre le bonheur comme responsabilité : « J'aurai à rendre compte de tout ce bonheur : mais quel compte ? car je n'étais pas digne de ce grand bienfait de Dieu [...] je te promets, je me promets à moi-même de te rendre heureuse autant que Dieu m'en donnera les moyens [...] » (Lettre du 5.10.1826, *Lettres I*, p. 281) et le bonheur comme sujet de reconnaissance : « [...] il a été donné au coeur de l'homme de renfermer un bonheur bien grand [...] Or ce bonheur n'est-il pas une expression de la bonté de Dieu ? [...] Et ne faut-il pas que je L'aime en toi, et que je t'aime en Lui ? » (Lettre du 3.11.1826, *Lettres I*, p. 288).

#### L'ÉPOUX DIRECTEUR

On pourrait imaginer un époux falot laissant à sa femme toute l'indépendance dont elle est capable : or, l'été 1826 qui les sépare six mois va donner l'occasion à Vinet, non seulement de guider Sophie dans l'accompagnement spirituel de leur amie Suzette Falkner, mais de diriger sur trois points son épouse.

Le premier est d'ordre théologique ; entrée en contact avec la doctrine unitaire, mais impressionnée par la qualité chrétienne de sa représentante, Sophie s'en ouvre à son mari ; elle reçoit alors une ferme leçon d'orthodoxie : « [...] demande-toi à toi-même ce que tu serais hors de la communion avec le Fils unique de Dieu [...]. On te citerait le quart de la Bible, que cela ne ferait rien à l'affaire [...]. Mais je prêche à une convertie [...] » (Lettre du 1.08.1826, *Lettres I*, p. 257). Toutefois il concède qu'on peut « [...] trouver parmi les Unitaires des âmes que l'Évangile a christianisées [...] » (*ibid.*). Ambivalence en lui entre la rigueur d'une doctrine centrée sur l'Incarnation conçue de la manière la plus traditionnelle et le respect d'autres positions spirituelles plus hétérodoxes, selon lui.

Plus loin son conseil ressemble à ceux de son propre père : « [...] adore humblement, invoque avec ferveur cette bonté [du Dieu sauveur] que ce soit toute ta science [...] je ne veux t'éloigner que du champ épineux de la discussion et des problèmes » (Lettre du 15.08.1826, *Lettres I*, p. 265).

Tout ce que notre auteur sera amené à vouloir pour la culture et l'éducation de la femme, toute la place que le Réveil donne aux soeurs dans

la foi, il l'oublie dans un souci de protection non dépourvu d'autoritarisme envers son épouse.

C'est la même préoccupation qui dicte sa mise en garde contre le spectacle : « Quant à la fréquentation du théâtre de Dieppe, je la crois peu propre à te maintenir dans les dispositions où il est si important que tu sois pour faire le bien que tu as médité... Evite la chose, si tu le peux ; évite-la pour toi-même [...] » (Lettre du 1.08.1826, *Lettres I*, p. 258).

Mais toujours la liberté, l'autonomie pour l'autre, ici celle qui lui tient tant à coeur : « Ceci, au reste, est sauf erreur ; je ne te prescris rien [...] » (*ibid.*).

Enfin la recommandation d'éviter de se lier trop facilement avec les hommes vaut la peine d'être retenue : « [...] tu en rencontreras [...] fort peu de moraux dans ce pays-là et trop d'abandon dans la conversation serait mal interprété [...] » (Lettre du 14.08.1826, *Lettres I*, p. 263) ; « dis-toi bien que ceux qui te flattent ne sont pas ceux qui t'aiment » (Lettre du 27.08.1826, *Lettres I*, p. 269).

Dans ces propos de directeur on discerne aussi bien la conception piétiste – de Spener, notamment des « adiaphora », soit des choses qui, sans être interdites aux croyants, n'étant ni bonnes, ni mauvaises en soi, méritent d'être évitées – mais aussi on sent la peur de perdre, moralement et affectivement, celle sur laquelle il doit pouvoir compter.

Sophie aussi a ses faiblesses et son bon sens spirituel : « Alexandre me tourmente parce qu'il l'est [...] ». Le voyage à Sète permet à la jeune femme « [...] de voir et d'entendre tout ce que je pourrai, pour me former une masse de connaissances [...] » (Lettre à Elise d'avril 1825, *FV* 812.2).

« Si moi je voulais m'ouvrir à vous [Claire Grosjean] il faudrait me mettre à genoux comme au confessionnal [...] le bien que me font les âmes en déroulant leur vie devant moi, c'est de me présenter un miroir où ma propre image me fait horreur ; mais je ne l'exigerai jamais, parce que je sais par expérience ce que vous dites, qu'on trouve toujours moyen dans ces récits d'aduler son moi. C'est à Dieu seul qu'il fait bon raconter sa vie, car il est la vérité et nous ne saurions échapper à ses regards. Il est la sainteté aussi ; si nous y pensions bien, si nous connaissions Dieu comme nous en sommes connus, nous mourrions de terreur ; et pour ceux qui n'ont pas embrassé la croix de Christ, les mots "collines couvrez-nous" ne sont pas symboliques » (Lettre du 14.08.1840, *FV* 1241).

Mélange subtil de discernement psychologique sur fond de piété austère, presque vétéro-testamentaire ! Ou plutôt signe de ce qu'une lecture judaïsante de l'Evangile réintroduit les craintes et les menaces que cet Evangile était venu enlever ; c'est ce qui arrive au Réveil ainsi qu'à tous les renouveaux qui passent par une conception fondamentaliste de l'Écriture.

## L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE SOEUR

Elise ou Eliza Vinet (1795-1870) est moins connue des biographes ; elle sera cependant au coeur du foyer Vinet, discrète, dévouée, indispensable ; elle est attendue à Bâle avant la naissance de Stéphanie et dès l'arrivée de l'enfant : « Comme la bonne Elisa était heureuse !... C'est elle qui est à présent la maîtresse de la maison ! » (Lettre du 18.07.1821, *Lettres I*, p. 107).

Plus tard Sophie récusera toute forme de gratitude de la part d'Elise : « [...] qu'un mot souligné dans ta première lettre n'y soit plus, il ne doit jamais se prononcer entre frères et soeurs et quand il le serait ce serait à nous dont tu es venue embellir l'existence et contribuer au bonheur de nos enfants... personne ne pouvait convenir autant que toi [...] » (Lettre du 12.05.1825, de Nîmes, inédite, *FV 812.2*, feuillet 5).

En 1833, la présence chez lui de sa soeur est une des raisons pour lesquelles Vinet refuse l'appel de Paris : « Un autre point, c'est ma soeur. La Providence nous a confié le soin de son bonheur. Sa santé est très mauvaise [...]. C'est une [occupation] unique que ce qu'elle a trouvé à Bâle [...]. La laisser seule ici, c'est impossible [...] » (Lettre du 13.07.1833 à Grandpierre, *Lettres II*, pp. 181-182).

Dès son retour au Pays de Vaud, il se préoccupe de faire revenir sa soeur ; il lui propose une classe dans l'école de madame de Molin qui deviendra ensuite l'Ecole Vinet. Au milieu des détails pratiques et des injonctions, parfois impatientes, à se décider, les lettres de cette époque témoignent tout d'abord du besoin de réunion de la famille qu'éprouve Vinet ; ensuite de sa lucidité psychologique, enfin de cet art, si souvent observé dans d'autres lettres de direction, de renvoyer l'autre à lui même et à Dieu.

« Te dire combien il m'en coûte de ne pas t'avoir auprès de nous, et de te sentir privée de cette vie de famille à laquelle tu étais accoutumée [...] » (Lettre du 19.01.1839, *Lettres III*, p. 120). Voilà pour l'appel du coeur ! Et voici pour la connaissance du caractère : « [...] je ne sais pas si la trop grande défiance que tu as de toi-même te permettrait de trouver facile et agréable cette direction morale, cette espèce d'enseignement religieux qu'on voudrait te remettre [...] » (Lettre du 9.06.1838, inédite, *FV 814*).

Enfin, l'encouragement à une décision personnelle et la remise du problème à Dieu : « [...] je ne saurais te conseiller d'une manière absolue sur ce cas particulier. Mon avis est que, sans être trop difficile et sans prétendre réunir toutes les convenances tu n'acceptes pourtant que ce qui te convient [...] » (*ibid*). Trois mois plus tard : « Que Dieu te conseille ! » (Lettre du 14.09.1839, inédite, *FV 820*).

Pendant la même période c'est Elise qui est la confidente des incertitudes de son frère : « [...] je suis toujours dans... les mêmes doutes sur ma vocation [...]. Je te parle à coeur ouvert de tout, mais à toi seulement [...] » (Lettre de fin juillet 1838, *Lettres III*, p. 84). En décembre de la même année : « [...] la vie de Bâle était un jeu auprès de celle-ci » (Lettre du 27.12.1838, *Lettres III*, p. 112) et en guise de voeux de Nouvel An : « Que Dieu [...] réjouisse ton coeur de cette joie que les larmes permettent et qui permet les larmes [...] ».

En août 1839, Elise reçoit une confidence où se manifeste la vision du ministère telle que Vinet la préfère et qui sous-tend ses regrets : « J'étais dans le vrai à Bâle lorsque je servais indirectement (comme on dit) la bonne cause, et qu'on m'a persuadé qu'il fallait la servir directement [...] il n'y a que Sophie et Scholl qui sachent ce que je pense et ce que je souffre [...] » (Lettre du 28.08.1839, *Lettres III*, p. 136).

Elise sera aussi aux côtés du couple Vinet dans l'épreuve de l'éducation d'Auguste ; elle sera au chevet de son frère pour ses derniers moments ; elle en écrit à Claire Grosjean, la fidèle amie de toute la famille : « Je resterai autant que ce sera nécessaire, trop heureuse de partager avec ma soeur la douceur de soigner notre pauvre malade [...] » (Lettre d'Elise à Claire Grosjean, du 27.04.1847, inédite, FV 1241).

#### AUGUSTE, PORTRAIT D'UN INFIRME ET HORIZON D'UNE ÉDUCATION

La séparation d'avec leur fille Stéphanie emportée à 18 ans, dure épreuve, laisse, une fois acceptée, les parents Vinet en paix, tandis que le souci de leur fils demeure : « [...] ce qui nous réjouit est aussi ce qui nous afflige. Nous perdons un enfant pieux, naïf, aimant, plein de tendresse pour nous ;...et l'enfant qui nous reste, hélas !, si vous saviez tout ce que son état nous inspire de crainte et déjà de douleur ! » (Lettre du 23.04.1838, *Lettres III*, pp. 70-71).

L'anxiété de Sophie et d'Alexandre portera tout à tour sur le retard et les handicaps de la croissance de cet enfant, à la fois sourd et épileptique : « Tout enfant de sept ans, bien constitué, en sait plus et est plus développé qu'il n'est à douze ans [...]. Nous ne pouvons réparer ce malheur que par des soins et ces soins nous seuls pouvons les donner [...] » (Lettre du 13.07.1833 à Grandpierre, *Lettres II*, p. 181). Nous laisserons de côté les nombreuses démarches faites auprès de ses employeurs – leur affolement devant son engagement socio-politique : « [...] tu dois écrire soit à la loge [maçonnique], soit à l'union et à la société d'instruction [...]. J'ai assez de confiance en toi pour penser que tu ne mettras pas les pieds à la loge ni dans aucune de ces sociétés à Genève [...] » (Lettre du 28.01.1847, inédite, FV 786, ces lignes sont de Sophie) enfin sa vie mo-

rale et religieuse ; Vinet prescrit très méthodiquement des lectures bibliques à son fils.

La perspective générale de cette éducation est bien ce que Vinet a enseigné, conseillé et pratiqué : « [...] il ne s'agit pas de faire un savant ou un artiste mais un homme d'abord et un chrétien ensuite » (Lettre à Grandpierre déjà citée).

#### LA RIGUEUR ET LA TENDRESSE

Camille Izard a montré les effets redoutables, décrits par les médecins et les psychiatres, de l'épilepsie. « Nous devons à Freud, écrit-il, la mise en évidence de l'identification du sujet, au cours de la crise, à une personne, le plus souvent son père, dont il souhaite la mort car cette personne, ce père, à la fois aimé et haï, est source puissante de culpabilité. »<sup>3</sup>

Les Agendas sont les témoins du désarroi de Vinet : « Une nouvelle preuve que je ne puis me vaincre avec ce pauvre Auguste. Tout cela est une preuve que je ne suis pas régénéré ! Oh ! Si Dieu ne m'aide pas ! J'ai d'ailleurs eu de grands torts ; je ne me suis occupé de l'enfant que pour le gronder [...] »<sup>4</sup>

Constamment, le drame vécu sert d'occasion à l'autodirection spirituelle à laquelle Vinet se livre, cette forme d'introspection religieuse que nous lui connaissons : l'autre lui est miroir.

Avec raison Izard note que « Vinet et Auguste ont été liés l'un à l'autre dans [une] spirale mortifère ». L'Évangile de la vie et de la libération semble impuissant sur ces deux personnalités en conflit à cause de l'hérédité, de l'éducation et de la maladie.

#### AU-DELA DES CONTRADICTIONS ET DU CONFLIT

« Tu apprendras peut-être à te défier de toi-même, et à te mettre à ta place, en remerciant Dieu de ne l'avoir pas fait plus mauvaise. Ne te figure pas que tu es celui-ci ou celui-là, ceci ou cela : sois toi-même ne rêve pas, mais vis. » (Lettre du 18.12.1845, inédite, *FV* 41). Cet homme a maintenant 34 ans, on veut l'amener à s'assumer, si ses parents venaient à manquer, et ces mêmes parents ne cessent d'exiger de lui une obéissance absolue : « ... nous serions heureux si tu marchais dans la voie où nous désirons te voir marcher, et si tu avais pour nous la déférence que tu devrais... ». (Lettre citée). Or quelques lignes plus haut Vinet a écrit : « Je ne te demande rien. Je demande tout à Dieu. Je le prie de nous rendre, toi et moi, tels qu'il veut que nous soyons. » Profondément marqué par l'in-

<sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 194.

<sup>4</sup> Agenda du 24.01.1834, cité par C. Izard, *op. cit.*, pp. 197-198.

curabilité de son fils, par les coups reçus, et échangés, moralement, Vinet essaye de s'en remettre à Dieu, mais un peu plus tard, il ne voit pas d'autre solution pour Auguste que la stricte dépendance.

Ce 18 décembre 1845, deux lettres se suivent. A la première, jugée sévère par Sophie, succède une deuxième exprimant motivation et fondement de toute l'attitude des parents : « ... si je t'aimais moins je m'inquié-  
terais moins de ce que tu fais et de ce que tu penses [...] tout affligés que nous sommes [...] nous pouvons nous rendre heureux les uns les autres. Je ne prétends pas, il s'en faut bien, avoir fait tout ce qui dépendait de moi pour notre bonheur commun... »

#### UN LANGAGE BIBLIQUE MAIS ACCABLANT

Si l'on relève quelques verbes qui reviennent dans les lettres, on est frappé de l'austérité du climat spirituel entretenu autour du fils : « se résigner », « attendre et se soumettre », « Dieu afflige », « Dieu châtie ».

Est-il réconfortant pour un malade de s'entendre dire : « Il faut nous dire que Dieu ne t'affligera et ne nous affligera qu'autant que nous en avons besoin » (Lettre du 14.11.1846, inédite, *FV* 779) ; ceci est de la mère, et voici qui est du père : « J'ai la certitude qu'après t'avoir fait la grâce de t'affliger, il te fera la grâce de te consoler. Il ne t'afflige que pour te consoler... » (Lettre du 10.12.1846, inédite, *FV* 782) ?

La dernière lettre de Vinet à son fils accentue encore l'impression pénible des précédentes : « ...que Dieu, qui te châtie et qui nous châtie en ta personne, te garde en t'affligeant, et te bénisse par cette épreuve même » (Lettre du 28.01.1847, inédite, *FV* 786).

#### UNE APPROCHE CONSTANTE CHEZ VINET

Nous l'avons montré dans ses lettres de deuil : à Jean-Henri Grandpierre, qui a perdu en quatre jours femme et enfant il écrit : « Dieu vous savait préparé : il savait, mieux que vous encore, que vous aviez donné d'avance, rendu en esprit, tout ce que vous teniez de sa bonté, il a frappé à coup sûr... » (Lettre du 26.10.36, *FV* 417, *JJM*, tome I, p. 148). Et encore : « ... nous nous demandons : sommes-nous épargnés ou négligés ? » (*ibid*). Et dans une méditation il a prêché ainsi : « Au lieu de demander à Dieu pourquoi il nous frappe, il faudrait bien plutôt lui demander pourquoi il nous épargne » (PME, p. 306, *JJM*, p. 233).

A Rodolphe Töpfer : « Dieu vous aime [...] il a comblé par amour tout l'abîme qui sépare sa divinité de notre humanité. L'Homme-Dieu me faire croire à Dieu. » (Lettre du 19.12.45. *Lettres* IV, p. 193, *JJM*, tome I, p. 146).

Sa soeur Elise partage sa conception : à propos de la maladie et de la fin de Vinet lui-même, elle écrit, quelques jours avant la mort de son frère : « Dieu veuille nous préparer à recevoir selon sa volonté soit le bien, soit le mal et rendre en bénédiction au centuple tout le bien que nous font nos amis... Cette épreuve devra être une immense leçon pour Auguste... » (Lettre du 27.04.47, FV 1241).

Avec la Réforme – voir la direction spirituelle de Calvin, notamment –, ce point de vue est courant, et le Réveil l'a remis en valeur. On ne saurait donc reprocher à Vinet d'être, sur ce point-là, de son temps.

A propos de la soumission, il a eu cette formule, psychologiquement autant que spirituellement juste : « Le chrétien se soumet les circonstances en se soumettant à elles » (Agenda du 5.02.1834, in « *La Vérité n'a point de couture* », Lausanne, L'Age d'Homme, 1983, p. 35).

Mais pour le reste de son argumentation on ne sort pas des affirmations attribuant le Mal, comme le Bien, à Dieu. Et l'on n'est pas loin de la question posée à Jésus : « Rabbi, qui a péché, [l'aveugle] ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ? — Ni lui n'a péché, ni ses parents, mais c'est pour qu'en lui les oeuvres de Dieu soient manifestées » (Jean 9 :2.3).

On dira : les oeuvres de Dieu ne se sont pas manifestées en Auguste. Voilà des parents qui souffrent pour et par leur enfant... Est-ce que la dimension d'office sacerdotal que nous reconnaissons parfois à la direction spirituelle n'est pas évidente ici ?

L'homme ne parle pas seulement de châtement pour l'autre, mais se place avec lui sous ce qu'il considère comme le jugement divin ? C'était le droit de Vinet de le croire, mais seul son immense désarroi explique qu'il ait pu en accabler son enfant.

Chez Marc Vinet, la piété théocentrique inspirait une religion de vénération et de devoir ; chez Alexandre, la foi est plus christo-centrique : la croix vient plus souvent projeter et son ombre et sa lumière sur les souffrants. Mais alors qu'auprès de plusieurs de ses correspondants extérieurs à sa famille, l'office de solidarité et d'intercession vient placer le Christ entre le malheureux et celui qui, ainsi, le console, pour le pauvre Auguste, seul Dieu est nommé, et avec quelle sévérité !

#### AVEC DIEU QUAND MEME : LE « NOUS » DE LA CONFIANCE

Au chevet de Vinet mourant un moment de vérité et de pardon a eu lieu... La dernière lettre, déjà citée pour sa mention du châtement, comporte néanmoins une espérance : « Nous attendons avec toi les directions de Dieu, et nous le prions de nous soumettre et de te soumettre toi-même sans réserve à ses dispensations [...] Ce que je veux espérer, avant tout, c'est qu'il te donnera, de plus en plus, cette foi et cette espérance qui sont la victoire sur le monde ; or la mort n'est qu'une des circonstances et un

des caractères de ce monde provisoire et passager [...] Dieu t'aime, Dieu nous aime, et si nous voulons rester dans sa main, rien ne pourra nous en arracher. Il est dix mille fois plus fort que toutes les forces ennemies ».

Au resserrement angoissant de la route, correspond pour le père et le fils l'abandon à la volonté du Dieu qui réconcilie et restaure. En marge des formulations contestables à nos yeux, ou peut-être par le truchement de ces doctrines austères, de l'extrême faiblesse naît la force reçue et l'horizon bouché sur le plan des réalités visibles et sensibles oblige à se tourner vers l'Ailleurs qui est la seule destination sûre.

« Dieu nous tient serrés, et borne nos regards de droite et de gauche, afin que nous les élevions en haut » (Lettre du 16.06.1846, *FV* 771).

## EN CONCLUSION

### **Le pathologique et le théologique**

Il y a, dans la personnalité de Vinet et au coeur des relations qu'il entretient avec les membres de sa famille deux forces qui se conjuguent et se combattent : le pathologique et le théologique, l'affectif et le religieux.

La continuité est patente entre l'antagonisme Marc-Alexandre et le conflit Alexandre-Auguste. N'est-il pas aussi évident que tragique de voir notre auteur reproduire envers son fils les schémas dont il a souffert avec son père ?

De par leur structure psychologique comme du fait de la société où ils vivent, le phénomène qu'ils illustrent est encore aggravé par une certaine conception théologique.

Ils sont prisonniers du couple austérité-autorité issu du et opposé au couple anxiété-fragilité : le souci de voir une morale respectée, un avenir assuré pour leurs enfants, ajouté à l'inquiétude de n'y pouvoir parvenir, voilà qui crée une tension, des échanges de mots et de maux qui laisseront des traces.

Mais, là où, comme nous l'avons vu, la mort du père aura contribué à une libération certaine du fils, dans le cadre de la relation Marc-Alexandre – dans celle qui unit et sépare tout en même temps Alexandre et Auguste –, la crise se prolongera pendant des années et ne trouvera son dénouement qu'après bien des souffrances. Après la mort du père aussi, certes, mais trop tard et après trop d'erreurs.

Sur cette réalité affective difficile va se greffer une attitude spirituelle difficilement acceptable pour notre sensibilité théologique actuelle, mais fréquente pour ne pas dire constante à certaines époques et dans certains milieux : Dieu à l'origine de tout, offrant et demandant à la fois l'épreuve et la force de l'accepter, menant le jeu en quelque sorte.

De fait, les Vinet, face à Auguste, ont eu le malheur d'être confrontés à un cas de maladie particulièrement aigu et complexe, échappant aux possibilités médicales de l'époque, d'une part, et d'autre part de s'être trouvés dans un milieu théologiquement trop fermé pour les aider vraiment.

Certes de nombreuses relations et amitiés leur ont permis d'encadrer et d'accompagner – de faire accompagner surtout – leur fils, mais hormis peut-être les mots réconfortants d'Erskine : « ...il ne sera pas sans un Père ou un Guide... » (Lettre du 29.07.42, *FV 988 C, JJM*, tome 2, p. 144), tout devait contribuer à les enfermer dans les conceptions et les formulations que nous avons relevées et qui ne pouvaient qu'enfoncer Auguste dans son problème.

### Et les femmes ?

Les femmes, dans cette famille, sont infiniment aimées, mais surtout respectées et écoutées : la mère, douce présence derrière l'ombre parfois menaçante du père ; l'épouse, conseillère vigilante face aux multiples sollicitations, mais aussi confidente parce que destinataire, avec son mari, de beaucoup de lettres, et associée ainsi à la direction spirituelle de Vinet ; la soeur, plus effacée, plus dépendante, mais confidente aussi et surtout aide fidèle du ménage de Bâle comme du foyer de Lausanne jusqu'aux derniers jours de Clarens.

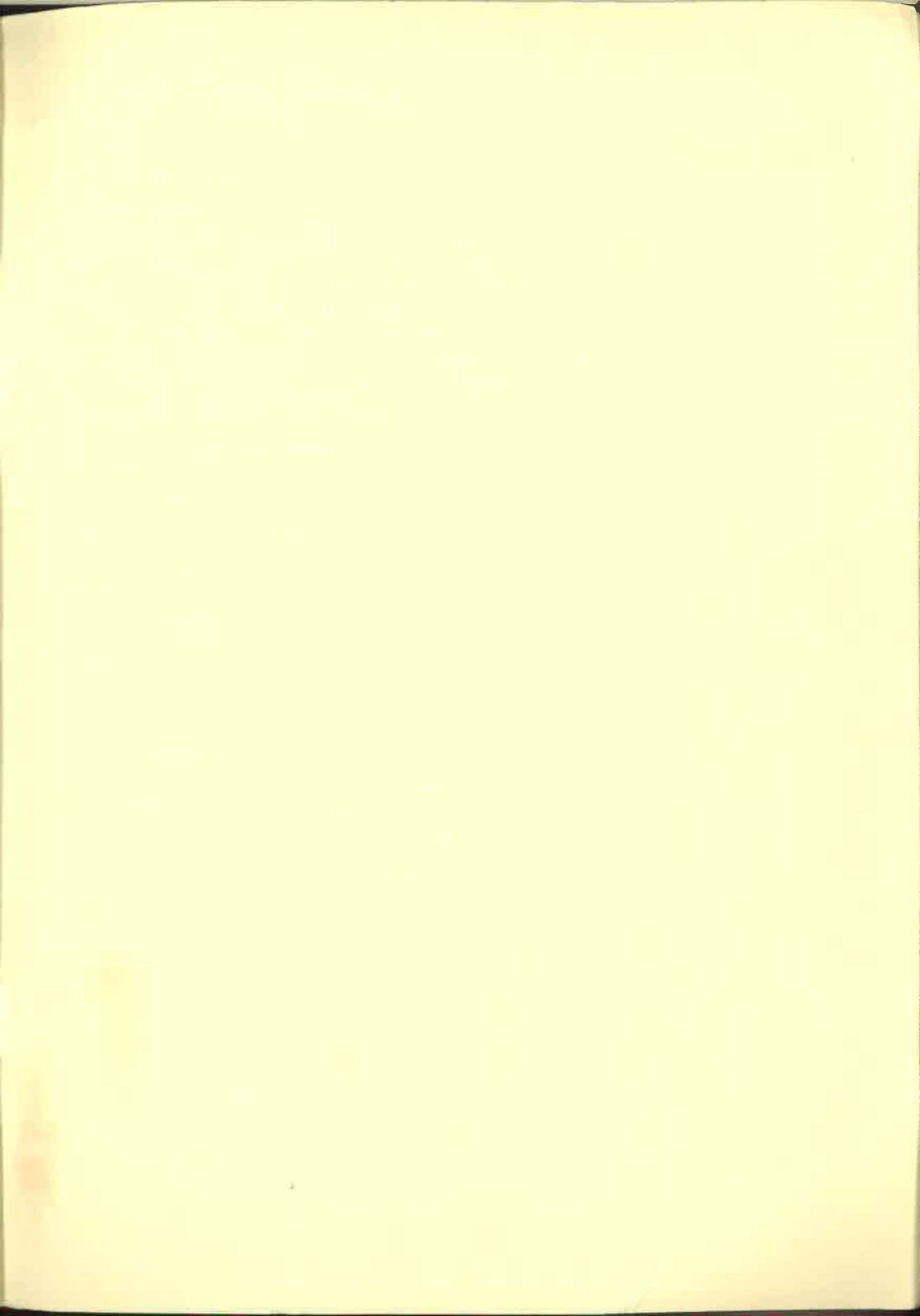
Si l'on peut souligner avec Bernard Reymond, qu'elle fut « l'élément de sagesse stabilisatrice et de calme assurance devant l'épreuve sans lequel [Vinet] n'aurait pu être ce qu'il a été » (*Vinet, les 150 ans de son école 1839/1989*, Ecole Vinet, Lausanne, p. 44) la lecture des lettres de Sophie nous donne le sentiment qu'elle dut être aussi pour lui, et peut-être plus que nous ne l'eussions souhaité, la sentinelle trop attentive des attitudes de piété et de pensée du Réveil.

### Vinet tel qu'en lui-même...

En dernière conclusion, ce que nous inspire Vinet vu dans le réseau des relations familiales, c'est qu'en dépit des hésitations, pour ne pas dire des tergiversations où il se meut et des nombreuses consultations auxquelles il se soumet et soumet son entourage, il se révèle, en définitive, fort malgré ses faiblesses physiques et psychiques – volontaire malgré sa protestation d'humilité, très sûr de ce qu'il doit, de ce qu'il peut et de ce qu'il veut faire – et, malgré certains schémas auxquels il cède ou semble céder parfois, ouvert aux puissances de liberté et de libération de l'Evangile.

Il convient de citer ici pour conclure ses propres paroles, qui s'appliquent à la vie affective, morale et spirituelle : « Le christianisme donne un besoin immense de perfection : il donne des espérances propor-

tionnées à ce perfectionnement [...] il indique une route qu'il faut suivre, route qui s'enfonce et se perd dans l'infini mais où Dieu lui-même marche toujours à nos côtés » (*FEI* p. 105, *JJM* p. 168).



Pour s'abonner aux

# CAHIERS DE L'IRP

s' adresser à :

Institut Romand de Pastorale  
BFSH 2  
1015 Lausanne — Suisse

Tél. : 021 / 692 27 39

Fax : 021 / 692 27 05

CCP : 10-16667-2

L' IRP associe en un travail commun les responsables des disciplines recouvrant le champ de la Théologie Pratique dans les trois facultés de Genève, Lausanne et Neuchâtel.

Parmi les thèmes des anciens cahiers :

Supervision • Multitudinisme et actes pastoraux • Théologie au féminin • Cure d'âme et supervision • Prêcher • Le pastorat • Le système de nos croyances • La théologie pratique protestante d'expression française • Formes et structures (Recherches en homilétique, ecclésiologie et architecture religieuse) • Pasteur/Pasteure, un profil professionnel • Ecclésiologie et architecture • Les cultes pour fatigués et chargés • Modèles homilétiques

Prix de ce cahier :           SFr. 5.-           FF 20.-  
Prix de l'abonnement :   SFr. 12.-           FF 48.-    l'an.

ISSN : 1015-3063